



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

## Discours de M. Martin CHUNGONG, Secrétaire général de l'Union interparlementaire, UIP

Lomé, 3 octobre 2017

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Togo,  
Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs, Mesdames les membres du Gouvernement,  
Messieurs les Présidents de parlement,  
Mesdames, Messieurs les députés du Togo,  
Corps constitués, Corps diplomatiques, Autorités religieuses,  
Mesdames, Messieurs les invités,

Je voudrais tout d'abord renouveler à son Excellence le Président de l'Assemblée nationale M. Drama Dramani, ma gratitude pour l'honneur et l'amitié qu'il m'a fait de me convier à l'ouverture solennelle de cette session de l'Assemblée nationale du Togo. Je le remercie pour la chaleureuse et fraternelle hospitalité qui m'est offerte depuis mon arrivée dans votre beau pays, le Togo. Je suis ici en réponse à une invitation qu'il m'a adressée il y a fort longtemps et que je n'ai pu honorer jusqu'ici en raison de nos différents emplois du temps chargés. Je vous remercie pour les mots aimables que vous avez tenus à mon égard.

Monsieur le Président,

Je vous suis reconnaissant de m'avoir offert cette occasion de m'adresser au peuple togolais, à l'ensemble du peuple togolais, à travers ses représentants rassemblés dans cet hémicycle - creuset des différences et de la diversité du peuple – et lieu par excellence dédié aux débats d'idées qui aboutissent à des politiques et mesures qui affectent et régulent la vie en osmose de l'ensemble de la société togolaise. Ceci a toujours été et doit demeurer la nature et la prérogative du Parlement.

Je profite donc de cette occasion pour vous témoigner, à vous tous, la solidarité de l'Union interparlementaire, l'organisation mondiale des parlements, dont le Togo est un membre actif.

En vertu de cette solidarité, comme vous venez de le souligner, l'Union interparlementaire a toujours accordé une attention privilégiée aux requêtes de l'Assemblée nationale du Togo pour le renforcement des capacités de ses élus et de son personnel afin de leur permettre de

mieux remplir leur mission dans le cadre de la bonne gouvernance pour l'intérêt général du peuple togolais épris de paix.

A cet effet, des réalisations dans des domaines aussi variés que les droits de l'homme, la lutte contre la traite et le travail des enfants, la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes, la participation des femmes en politique, et le renforcement des capacités en matière législative et budgétaire, ont vu le jour. Je puis vous assurer que l'Union interparlementaire ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Je voudrais vous confirmer que ces actions seront poursuivies conformément aux valeurs de paix, de tolérance, de dialogue et de bonne gouvernance pour une démocratie davantage dynamique chère à l'Union interparlementaire et dont elle se fait inlassablement et résolument le porte-flambeau depuis 1889.

A ce titre, je voudrais former le vœu que l'Assemblée nationale – en tant que représentant du peuple dans sa globalité – s'active toujours à incarner la voie démocratique avec tout ce que cela comporte en termes d'inclusion, de représentativité, de redevabilité au peuple, et de prise en charge de ses aspirations et de ses attentes toujours nombreuses et pressantes.

Au Parlement, la Nation est souveraine, le peuple est souverain. C'est un lieu privilégié d'expression démocratique, où la parole doit être libre et sans contrainte. C'est donc d'abord en son sein que les droits, devoirs et prérogatives de l'ensemble des députés, ceux de la majorité et comme de l'opposition doivent être confortés.

Une confrontation vigoureuse d'idées, un débat parlementaire équilibré et équitable, organisé et argumenté, permet une prise de décision saine et réfléchie. Permettre à l'opposition parlementaire de disposer de droits et moyens substantiels, c'est lui donner la possibilité d'affiner sa critique, la rendant ainsi plus constructive, au bénéfice de l'ensemble des citoyens, et cela l'incite à renoncer aux pratiques d'obstruction. De cette manière, l'image de l'institution parlementaire se trouve aussi revalorisée auprès des citoyens toutes tendances politiques confondues, car ainsi ils se sentent représentés, écoutés et compris.

J'ai évoqué les droits de l'opposition, mais je tiens également à souligner la question de sa responsabilité. Car, dans une démocratie parlementaire, l'opposition a également des devoirs particuliers. Toute opposition est amenée à s'interroger sur la ligne à adopter, entre refus et dénonciation systématique en bloc de la pratique gouvernementale et une contestation toute aussi ferme sur le fond, mais empreinte d'un esprit de responsabilité plus fertile en propositions, alternatives crédibles et constructives. Tout naturellement, je milite pour que, dans le respect du débat démocratique, la ligne d'une opposition responsable soit celle qui prévale. Je déplore dès lors l'absence à cette séance d'une partie de la représentation nationale.

La situation sociopolitique qui prévaut actuellement dans votre pays devrait offrir une occasion de réflexion à cet effet. Je précise que l'objet de ma visite actuelle n'est pas de m'immiscer dans ce que je considère comme une crise interne dont la solution incombe au premier chef aux Togolais eux-mêmes. Cependant, je ne peux rester indifférent à ce qui se passe ici, je ne saurais passer sous silence le climat de tension qui prévaut dans votre pays. Je ne saurais ne pas témoigner la solidarité de la communauté parlementaire mondiale et de l'Union interparlementaire que j'ai l'honneur de diriger, à l'endroit du peuple togolais dans l'ensemble. Vous me permettez donc d'engager quelques pistes de réflexion, en insistant sur certaines valeurs fondatrices de la démocratie qui devraient inspirer l'ensemble de la classe sociopolitique dans la recherche de solutions durables.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs,

Le 15 septembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, l'UIP a renouvelé son engagement, d'autant plus qu'étaient célébrés le 20ème anniversaire de la Déclaration universelle de la démocratie et le 10ème anniversaire de la Journée internationale de la démocratie, dont le thème cette année, 'Défendre la démocratie', découle du constat des innombrables défis auxquels elle doit faire face notamment :

- Respecter la pluralité des opinions ;
- Préserver et promouvoir la dignité et les droits fondamentaux de l'individu ;
- Assurer la justice sociale ;
- Favoriser le développement économique et social de l'ensemble de la population ;
- Renforcer la cohésion sociale ;
- Promouvoir la libre concurrence politique et une participation populaire ouverte dans le cadre de l'alternance du pouvoir ; et
- Veiller à la mise en place d'institutions fortes devant assurer la réalisation régulière et continue de ces principes démocratiques.

Vous conviendrez sans aucun doute que le Parlement, en tant que pilier de la démocratie incarnant les valeurs de représentativité, d'accessibilité, de redevabilité et d'inclusion, a une contribution substantielle à apporter au relèvement de ces défis.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs,

Les défis que je viens de mentionner illustrent clairement la quête perpétuelle d'amélioration de la démocratie, dont le caractère perfectible nécessite la vigilance de tous les instants.

Je voudrais inscrire les épreuves que traverse actuellement votre pays dans cette perspective. Il est dit que c'est dans le besoin que l'on reconnaît les vrais amis. Comme je viens de le mentionner, je ne puis rester indifférent à la situation sociopolitique actuelle dans votre pays. Ma présence ici aujourd'hui témoigne également de ma solidarité et de mon soutien à la recherche de solutions devant aboutir à une paix durable conformément aux valeurs démocratiques auxquelles l'Union interparlementaire reste fermement attachée.

Ces épreuves, je le réaffirme du haut de cette tribune, devraient plutôt constituer une opportunité de réflexion commune permettant d'identifier les réels problèmes en vue d'y apporter des solutions dans l'intérêt supérieur des populations togolaises, de l'ensemble des populations togolaises.

La manifestation de ces aspirations, dont j'ai précédemment cité quelques-unes, repose certes sur la pratique démocratique, sur le droit à la liberté d'expression reconnu par votre Constitution. Toutefois, elle doit s'exercer dans une approche et un esprit pacifiques. Procéder autrement serait contre-productif et desservirait les attentes légitimes d'une société davantage démocratique et participative. A cet effet, et compte tenu des valeurs démocratiques qu'elle défend, l'Union interparlementaire ne saurait en aucun cas apporter sa caution à la violence sous quelque forme que ce soit, quels qu'en soient ses auteurs ou origines.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs,

Le contexte actuel ne devrait accorder aucune place à la suspicion, aux jugements figés, ni à l'émotionnel, qui sont de nature à mettre à mal la coexistence entre les composantes de la société togolaise, de mener à la déconstruction de la confiance mutuelle entre les Togolaises et les Togolais, bref à la dislocation de la cohésion sociale. J'ai l'intime conviction que personne ne souhaite aboutir à cette situation extrême et que tout sera mis en œuvre pour l'éviter.

La situation actuelle exige en revanche l'écoute. L'écoute de l'Autre ne saurait constituer ou suggérer l'aliénation de soi. Bien au contraire, elle implique l'ouverture, tout en étant l'outil privilégié de recueil de la

contribution de toutes les composantes d'une société plurielle en vue de la rendre davantage riche, diverse et tolérante dans le cadre d'une participation et d'un dialogue inclusif, associant les femmes et les jeunes, dont il faut soutenir durablement les initiatives. La survie de la démocratie y est étroitement liée.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs,

L'écoute implique le dialogue. Je ne voudrais pas adhérer à la thèse de la rupture de ce précieux instrument de paix dans votre pays. D'ailleurs, les acteurs politiques que j'ai pu rencontrer lors de mon séjour, tant de l'opposition que de la majorité, semblent favorables à ce dialogue, ce dont je me félicite. En effet, aucune autre alternative ne pourrait lui être substituée pour l'instant. Privilégier le dialogue, c'est se prémunir contre les conflits, menaces permanentes à la paix, au développement et à la stabilité sociale. La recherche du dialogue, dialogue sincère et inclusif, devrait alors être une quête de chaque instant pour tous les acteurs sociopolitiques togolais dans un sursaut patriotique pour la préservation de l'unité nationale. Dans cette perspective, je voudrais convier, je veux dire engager, l'ensemble des acteurs, y compris la diaspora et les médias, à la sérénité, à la retenue, et à dépassionner le débat. La diaspora est la vitrine du Togo à l'extérieur. A ce titre, elle devrait se mobiliser davantage en faveur d'un Togo pacifique et hospitalier proposant un environnement sécurisé et attractif aux investissements, gage d'un développement socio-économique favorable à l'épanouissement des populations togolaises.

Quant aux médias, véritable pouvoir, acteurs déterminants de la vie en osmose de la société, ils ont un rôle crucial à jouer dans la transmission des informations fiables, crédibles, devant permettre au peuple togolais de surmonter ces moments d'épreuves et de maintenir la cohésion sociale. Par ailleurs, on ne saurait sous-estimer le rôle que doivent jouer les médias de tous bords, pour sensibiliser, de façon responsable, les populations.

Car croyez-moi, le règlement de la crise actuelle ne dépendra que des efforts communs des filles et des fils de ce pays. Et toute contribution, tout soutien de l'extérieur aussi volontaire et déterminant soit-il, n'aura de sens et ne sera vraiment efficace qu'à travers un projet préalablement voulu, décidé, défini, et porté par l'ensemble des acteurs sociopolitiques de votre pays. Autrement, aucun miracle ne sera possible.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'intime conviction qu'en tant qu'élus du peuple, vous demeurez conscients de votre contribution déterminante à la consolidation de la paix au Togo, que la postérité inscrira à votre actif. Les générations futures se souviendront et s'inspireront des efforts que vous aurez déployés afin de relever les défis auxquels la démocratie togolaise fait face actuellement. Pour l'heure, il vous incombe, et je vous l'y engage, de tout faire dans le cadre de vos prérogatives constitutionnelles pour déplacer le débat de la rue vers l'Assemblée nationale où il doit faire l'objet d'une attention dépassionnée de la part de tous les représentants du peuple, toutes tendances politiques confondues, pour le bien du peuple togolais dans sa globalité.

Au risque de paraître comme un donneur de leçons, permettez-moi de souligner qu'en tant qu'élus du peuple, vous êtes aussi des éveilleurs de consciences à travers la relation de confiance qui vous lie à vos électeurs. Je voudrais faire le pari que la recherche du dialogue dans laquelle vous vous investirez inspirera le peuple dans le choix du règlement pacifique de la situation actuelle.

Par la présente, je vous renouvelle le soutien de l'Union interparlementaire qui, conformément à ses idéaux de paix et de démocratie, ne ménagera aucun effort pour vous accompagner dans la recherche de solutions durables à la crise que traverse votre pays. L'Union interparlementaire reste disponible et à votre écoute sur le soutien qu'elle pourrait vous apporter, si tel était le souhait des Togolais.

Dans cette attente, je vous formule mes vœux de pleins succès dans la réalisation de vos travaux.

Merci de votre attention.